

COURS D’ÉTÉ 2016

Cette année, les cours seront offerts de 8 h 15 à 12 h, du 7 au 22 juillet inclusivement, pour un total de 45 heures.

COURS OFFERTS AU PREMIER CYCLE DU SECONDAIRE

- ☐ Français 1^{re} secondaire
- ☐ Français 2^e secondaire
- ☐ Mathématique 1^{re} secondaire (*compétence 2*)
- ☐ Mathématique 2^e secondaire (*compétence 2*)

COURS OFFERTS AU DEUXIÈME CYCLE DU SECONDAIRE

- ☐ Anglais 3^e secondaire (*écriture, lecture et oral*)
- ☐ Anglais 4^e secondaire (*écriture, lecture et oral*)
- ☐ Anglais 5^e secondaire (*compréhension écrite et orale*)
- ☐ Français 3^e secondaire (*écriture et lecture*)
- ☐ Français 4^e secondaire (*écriture et lecture*)
- ☐ Français 5^e secondaire (*lecture*)
- ☐ Histoire 3^e secondaire
- ☐ Mathématique 3^e secondaire (*compétence 2*)
- ☐ Mathématique 4^e secondaire (*compétence 2*) - Séquence CST
- ☐ Sciences 3^e secondaire

CRITÈRES D’ADMISSIBILITÉ POUR LES REPRISES DE COURS

Pour tous les cours offerts, seuls les élèves en échec dont le résultat se situe entre 50 % et 59 % sont admissibles.

ÉVALUATION

Chaque matière est sanctionnée par un examen officiel de l’école ou par un examen du *ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MEES)* selon l’horaire officiel. Pour les **épreuves locales**, la note est transmise aux parents **par la poste, à partir du 1^{er} août 2016**. Pour les **épreuves ministérielles**, la note est transmise par le **MEES** et vous parviendra **par la poste, vers le 21 août 2016**.

INSCRIPTION, FRAIS ET REMBOURSEMENT

Les inscriptions se dérouleront à votre école de quartier. Vous devrez apporter **votre bulletin de juin 2016** et compléter, sur place, le formulaire officiel d’inscription. **Veillez consulter le site Web de votre école pour connaître les dates d’inscription ainsi que les heures d’ouverture**. Les frais exigés sont payables en argent comptant, par carte de crédit ou par carte de débit (LPP).

- * Les frais à déboursier pour les cours d’été sont de **270 \$**.
- * Le montant à déboursier pour les élèves qui souhaitent suivre des cours de premier et deuxième cycles et **qui n’ont pas fréquenté** une école de la CSDGS en **2015-2016** est de **390 \$**.¹
- * Le remboursement des frais sera effectué si un cours ne peut être offert en raison d’un nombre insuffisant d’inscriptions ou dans le cas d’une réussite, à la suite d’une inscription déjà complétée.

¹ La priorité est offerte aux élèves de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS).

Cours personnalisés à domicile

Des cours personnalisés en français, 5^e secondaire, sont désormais offerts par une enseignante de l’école Louis-Philippe-Paré.

Pour en savoir plus : communiquez avec le responsable des cours d’été!

COURS PRÉPARATOIRES AUX EXAMENS DU MEES

Cette année, les cours préparatoires aux examens du ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MEES) seront offerts du **18 au 21 juillet inclusivement** et totaliseront 15 heures de cours. L’horaire (avant-midi ou après-midi) sera déterminé selon la demande.

- ☐ Anglais 5^e secondaire (134-510/530)
Interaction orale et production
- ☐ Applications technologiques et scientifiques 4^e secondaire (057-410)
- ☐ Français 5^e secondaire (132-520) - *Volet écriture*
- ☐ Histoire 4^e secondaire (087-404)
- ☐ Mathématique 4^e secondaire - Séquence CST (063-420)
Compétence 2
- ☐ Mathématique 4^e secondaire - Séquence SN (065-420)
Compétence 2
- ☐ Science et technologie 4^e secondaire (055-410)

ÉVALUATION

Chaque cours préparatoire est sanctionné par un examen du **MEES** selon l’horaire officiel. La note vous sera transmise par ce dernier, par la poste, **vers le 21 août 2016**.

INSCRIPTION, FRAIS ET REMBOURSEMENT

Les inscriptions auront lieu le **jeudi 14 juillet 2016, de 9 h à 17 h**, à l’école **Marguerite-Bourgeois**. **Vous devrez apporter votre relevé officiel du MEES que vous avez reçu vers la mi-juillet**. Les frais exigés sont de **100 \$**, payables en argent comptant, par carte de crédit ou par carte de débit.

Le montant à déboursier, pour les élèves qui souhaitent suivre des cours préparatoires et **qui n’ont pas fréquenté** une école de la CSDGS en **2015-2016**, sera de **140 \$¹** et pour ceux provenant d’une **autre commission scolaire** ou d’un **collège privé** qui désirent s’inscrire à une reprise d’un examen du MEES, le coût sera de **40 \$**.

***N. B.** Les élèves qui suivent les cours préparatoires obtiennent généralement un taux de réussite plus élevé aux examens du MEES que ceux n’ayant suivi aucun cours.*

¹ La priorité est offerte aux élèves de la CSDGS.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

DÉROULEMENT DE LA 1^{RE} JOURNÉE DES COURS D'ÉTÉ

- Lors de la première journée de cours, il est préférable que les élèves arrivent 15 minutes à l'avance afin de leur permettre de se familiariser avec les lieux.
- Les élèves doivent avoir avec eux le matériel de base, c'est-à-dire un cartable avec des feuilles ainsi qu'un étui à crayons, et ce, dès la première journée de cours. Par la suite, les enseignants préciseront le matériel nécessaire au cours.
- Les élèves devront se présenter à l'entrée des élèves située dans la cours de l'école **Marguerite-Bourgeois**.

EXIGENCES

- La présence en classe et la ponctualité sont requises, et ce, durant toute la session des cours d'été.
- Toute absence doit être motivée et justifiée par un billet médical, d'un professionnel ou de la Cour.
- Le respect des règlements de l'école est obligatoire. Ceux-ci demeurent les mêmes que durant l'année scolaire.

**** Un manquement à l'une ou l'autre de ces règles peut entraîner l'expulsion de l'élève, et ce, sans remboursement.**

POUR NOUS JOINDRE

Vous pouvez joindre ou laisser un message à monsieur **Danny Rioux** au **514 380-8899, poste 8086**. Vous pouvez également le joindre à l'adresse électronique suivante : **coursdete.lpp@csdgs.qc.ca**



La cafétéria sera fermée durant la période des cours d'été.

En vous remerciant pour votre implication et votre collaboration afin de faire en sorte que les cours d'été soient un succès.

Danny Rioux
Responsable des cours d'été à l'école Louis-Philippe-Paré

COURS D'ÉTÉ 2016

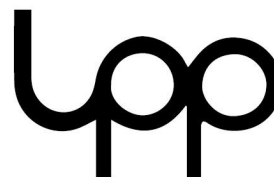


Les inscriptions aux cours d'été s'effectuent à l'école de votre enfant.

EXCEPTIONNELLEMENT

Étant donné que des travaux seront effectués à l'école Louis-Philippe-Paré durant la période estivale, les cours d'été, les cours préparatoires, les reprises d'examens du MEES et l'inscription à ceux-ci se dérouleront à :

**École Marguerite-Bourgeois
68, rue Principale
Châteauguay (Québec)**



Pour plus d'information, consultez le site Web de l'école Louis-Philippe-Paré : **<http://lpp.csdgs.qc.ca>**

Cours d'été

**Cours offerts aux élèves
du premier et du deuxième cycle du secondaire
de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries**



Les inscriptions aux cours d'été s'effectuent à l'école de votre enfant. Pour connaître les dates d'inscription, consultez le site web de l'école fréquentée par votre enfant.

EXCEPTIONNELLEMENT

Les cours d'été, les cours préparatoires, les reprises d'examens du MEES et l'inscription à ceux-ci se dérouleront à l'école Marguerite-Bourgeois, située au 68, rue Principale, à Châteauguay, à cause des travaux effectués à l'école Louis-Philippe-Paré durant l'été.

Frais d'inscription et transport assumés par les parents.

